

# CONCERTATION PUBLIQUE SUR LE RÉEXAMEN DE SÛRETÉ DES RÉACTEURS SAINT-ALBAN SAINT-MAURICE-L'EXIL



La centrale nucléaire de Saint-Alban Saint-Maurice-l'Exil comporte deux réacteurs de production d'électricité de 1 300 MW, couvrant la consommation énergétique d'environ 25 % des besoins de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Ces installations ont été mises en service en 1985 et 1986. Tous les 10 ans, une **révision périodique** est organisée pendant que les réacteurs sont mis à l'arrêt. Ce temps de mise en pause de la production permet à la fois :

- de réaliser des opérations lourdes de maintenance qui ne peuvent l'être lors des arrêts « simples »,
- d'augmenter la sûreté des réacteurs en réalisant des améliorations très importantes issues des retours d'expérience des différentes crises.

## LES OBJECTIFS DU RÉEXAMEN

- **Vérifier la conformité des installations** au regard des exigences en vigueur à ce jour pour maîtriser les risques des installations,
- **Améliorer** autant que possible la sécurité, la santé, la salubrité publique et la protection de la nature et de l'environnement autour des installations,
- **Acter – ou non – la poursuite du fonctionnement** au-delà de 40 ans (et pour 10 ans).

Clic !

[Retour à l'article](#)

# RÉEXAMEN DE SÛRETÉ DES RÉACTEURS

## SAINT-ALBAN SAINT-MAURICE-L'EXIL

### LA CONCERTATION :

Pour suivre ce sujet, l'avis du public est sollicité **au 18 janvier du 30 juin 2024** par une concertation publique sur le site : **concertation.suretenucleaire.fr**

Vous y trouverez un calendrier permettant d'accéder aux webinaires, documents et de formuler vos questions et remarques.

Cette consultation est organisée au niveau national par le **Haut-Comité à la Transparence et à l'Information sur la Sécurité Nucléaire (HCTISN)**, et portée par la **Commission nationale du Débat Public**, soutenus par l'**Association Nationale des Commissions Locales d'Information**.

### ET PROCHE DE VOUS ?

Au niveau local, la **Commission Locale d'Information (CLI)** pour le site de Saint-Alban propose d'animer des temps pédagogiques auprès des citoyens pour permettre la formulation d'avis éclairés.

**Plusieurs rendez-vous vous permettront de contribuer :**

<b>RÉUNION PUBLIQUE DE LA CLI</b>	Présentation du projet de révision périodique, identification de 3 thématiques techniques à approfondir dans les ateliers	<b>Lundi 11 mars</b> <b>18h30 salle Mandela de Saint-Maurice-l'Exil</b>
<b>3 ATELIERS OUVERTS AU PUBLIC</b>	Pour approfondir les thématiques et apporter des réponses concrètes aux questions	<b>17H30</b> <b>Mercredi 17 avril</b> <b>Mercredi 22 mai</b> <b>Mercredi 19 juin</b> <i>(Plus d'informations pratiques sur le site <a href="http://concertation.suretenucleaire.fr">concertation.suretenucleaire.fr</a>)</i>

### POUR PLUS D'INFORMATIONS

- ▶ Le site du HCTISN dédié à la concertation : **concertation.suretenucleaire.fr**  
(Concertation sur le 4<sup>e</sup> réexamen périodique des réacteurs de 1300 MW)
- ▶ Le site du Département de l'Isère : **isere.fr/nos actions/risques**

**Clic ! Retour à l'article**

**WWW.ISERE.FR**

**isère**  
LE DÉPARTEMENT

